



Tableau 43

Total du gain (perte) résultant de la disposition des biens étrangers déterminés, trois principaux pays, année d'imposition 2013

Code du pays	Revenu (\$CAD,000)	Gain (perte) résultant de la disposition (\$CAD,000)
Canada	1 082 618	1 444 348
Chine et Irlande du Nord et le Royaume-Uni de la Grande-Bretagne	231 958	214 259
États-Unis d'Amérique	1 969 866	1 165 400

Notes

1. Ces renseignements sont fondés sur les données qui étaient disponibles en février 2018.
2. Les données étaient tirées du formulaire T1135, Bilan de vérification du revenu étranger.
3. Il s'agit de données disponibles en février 2018. Cependant, les activités de production et d'observation qui auront lieu après cette date pourraient avoir une incidence sur les montants présentés ci-dessus.
4. Tous les chiffres de devise sont convertis en dollars canadiens en fonction du taux de change moyen de la Banque du Canada.
5. Pour les versions de 2013 et les versions subséquentes du formulaire, une société peut choisir d'utiliser une monnaie fonctionnelle autre que le dollar canadien. La monnaie fonctionnelle n'a pas été fournie de façon uniforme; dans de nombreux cas, la réponse est « Inconnue/invalidé », « Sans objet » ou « Non fournie ». L'utilisateur des données peut présumer que, lorsqu'une monnaie fonctionnelle n'est pas précisée, le montant donné est en dollars canadiens.
6. Le formulaire T1135 a été modifié au fil des ans. Des mises à jour ont été apportées aux formulaires pour les années d'imposition 2013, 2014, 2015 et 2016. Ce ne sont pas tous les déclarants qui utilisent la plus récente version du formulaire T1135 lorsqu'ils produisent leurs déclarations de revenus. Cela fait en sorte qu'il est difficile d'effectuer des comparaisons longitudinales.
7. Le formulaire T1135 de 2013 comprenait l'exclusion suivante en matière de déclarations T3 et T5 : lorsque le déclarant a obtenu ou obtiendra un T3 ou un T5 auprès d'un émetteur canadien pour l'ensemble des revenus tirés d'un bien étranger déterminé au cours d'une année d'imposition donnée, ce bien peut être exclu des exigences en matière de déclaration du formulaire T1135 pour cette année d'imposition.
8. Dans le tableau « Gain total (perte) découlant de la disposition de l'ensemble des biens étrangers déterminés en fonction des trois principaux codes pays », les trois principaux codes de pays sont fondés sur la fréquence.
9. Dans le tableau « Gain total (perte) découlant de la disposition de l'ensemble des biens étrangers déterminés en fonction des trois principaux codes pays », lorsque deux codes de pays sont indiqués dans une seule cellule, le premier est associé au revenu et le second au gain (perte) découlant de la disposition.